

# Former

## Action territoriale d'éducation artistique et culturelle

### ▮ L'essentiel

Au-delà de l'approfondissement des connaissances de chacun, former les acteurs dans le respect de leur diversité permet de « *développer de l'interconnaissance et de la compréhension mutuelle des représentations propres à des parties prenantes issues de mondes sociaux différents* » (Liot, 2016). À la fois processus et résultat, elles interagissent avec communication et évaluation.

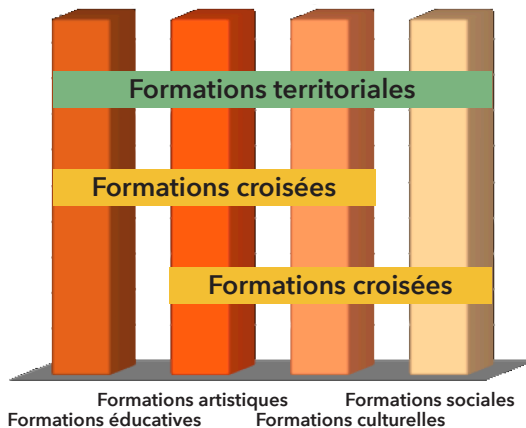
### ▮ Les enjeux de la formation dans l'action territoriale

#### ▾ Des formations transverses qui se connectent aux formations initiales et curriculaires

Les formations mises en œuvre dans le cadre d'une action territoriale d'éducation artistique et culturelle doit concerner l'ensemble des acteurs : artistes, enseignants, opérateurs culturels, animateurs, éducateurs sociaux, élus...

Elles sont donc transverses ou « croisées ».

Ces formations communes permettent de dépasser les divergences pour construire des objectifs communs et ainsi développer la cohérence et la continuité des actions, qui au-delà de l'enrichissement de chacun, favorisent la fluidité rhizomatique.



## ► Un processus d'apprentissage collectif

### ▼ Un « laboratoire innovant de formation »

Sans méconnaître, dédaigner ou se substituer aux formations initiales et continues curriculaires, la plus-value des formations établies dans le cadre d'une action territoriale d'éducation artistique et culturelle réside dans le développement d'une intelligence collective plutôt qu'un strict cahier des charges qui dicterait la démarche à suivre, sans prendre en compte les singularités de chacun.

Des conditions préalables sont à prendre en compte : identifier et cartographier les parties prenantes, mutualiser les ressources existantes en formation, faire appel à des méthodes innovantes participatives et collaboratives, construire en commun un programme pluri-annuel.

**Ces formations territoriales croisées peuvent devenir des « laboratoires innovants de formation ».**

### ▼ À propos des initiales

Introduire la construction des projets EAC dans les formations éducatives (y compris celles dédiées aux chefs d'établissements), culturelles, artistiques, médico-sociales, de l'animation socio-culturelle, dans les Instituts de la Fonction Publique Territoriale et d'État.

### ▼ Et de la continue

Des apports de connaissances (formation formelle) mais aussi des échanges d'expériences (formation informelle).

## ► Concevoir un programme de formations croisées

### ▼ Une inscription dans la convention cadre du contrat territorial

La nécessité de se former pour les parties prenantes de l'action territoriale d'éducation artistique et culturelle doit être mentionnée dans la convention cadre. En déclinaison de cette inscription, devront être déterminés :

- les moyens budgétaires dédiés,
- la nécessité que chacun - et sa hiérarchie - accepte de dégager du temps pour leur réalisation.

## ▼ L'animation du programme de formations

Le « chef de file » du contrat détermine les temps et espaces : journées de rentrée et de bilan, temps dédiés dans l'année, visites et rencontres extérieures, modules spécifiques.

Il doit être attentif aux calendriers de chacun qui loin d'être similaires sont parfois antagonistes.

## ▼ Des méthodes innovantes d'expression et de formation

Sans mésestimer des apports formels, techniques et descendants, les formations transverses mises en œuvre dans le cadre d'une action territoriale d'éducation artistique et culturelle sont à même, du fait de la diversité des participants, d'utiliser des méthodes innovantes. Elles peuvent s'appuyer sur les modèles contributifs, collaboratifs et participatifs notamment développés dans les cultures numériques comme les « hackathons » ou les forums ouverts. Elles sont prolongeables via des ressources en ligne type Formation en Ligne Ouverte à Tous (les Flots correspondent au Mooc - massive open line course).

## ▶ Des atouts et des freins

### ▼ Un espace de capitalisation de données

- Ces formations s'appuient et génèrent un recellement de données et une capitalisation des pratiques.
- Des livrables qui outillent le territoire et documentent le projet peuvent alors être réalisés.
- La production ainsi réalisée - avec l'accompagnement de ses initiateurs - peut être essaimée dans d'autres territoires pour d'autres projets.

### ▼ Des OPCA disjointes

- Les organismes collecteurs de la formation - OPCA - n'ont que peu l'habitude de travailler et de financer ensemble des programmes communs de formation (CNFPT, Uniformation, Afdas...).
- L'animateur de la coopération adossé à la collectivité ou l'outil le plus approprié - la Région, une agence... - doit organiser la concertation.
- Un fonds mutuel de formation alimenté à l'échelle d'un territoire par les différents organismes collecteurs est à envisager.

## ▴ Ce qu'il faut en retenir

Les formations transverses sont à la fois des outils de construction du projet territorial et son alimentation. Elles doivent être inscrites dès l'origine dans le contrat et faire l'objet de moyens financiers et humains, notamment en terme de temps. Si des freins doivent être levés en amont, ces formations peuvent se révéler, dans leurs démarches comme dans leurs productions, innovantes et alimenter, si ce n'est les réinterroger, les formations curriculaires initiales comme continues.